

L'ÉCHO

portais

Voeux du Maire
Salle St Clair
le 27 janvier 2024 à 10h30

JANVIER 2024

SOMMAIRE

L'édito du Maire	1
Bilan mi-mandat	2
Infos générales.....	5
Sécurité / Environnement	6
Commémoratif.....	7
Animations / Culture	8
Urbanisme	10
Scolaire.....	11
Social	12
Associations	14
Assemblées générales	15
Un peu d'histoire	17

NUMÉROS UTILES

Déchèterie : 05 53 95 03 64
Lundi : 13h30 - 17h00
Du Mardi au Samedi :
9h00 - 12h00
13h30 - 17h00
Dimanche Fermé

URGENCES

Gendarmerie Nationale	17
SAMU	15
Pompiers	18
SOS Femme -	
Violences conjugales	3919
SOS Enfance en danger	119
Naissances	17
Mariages	8
Décès	41

INFOS PRATIQUES

Mairie Port-Sainte-Marie : Place Jean Barennes - 47130 Port-Sainte-Marie
Du Lundi au Jeudi : 8h30-12h00, 13h00 - 17h30 - Vendredi : 8h30 - 12h00, 13h00 - 16h30
Fermé Samedi-Dimanche
Tél. 05 53 87 21 19

Agence Postale (locaux mairie) :
Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00

L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Portaises, chers Portais

C'est avec plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous. Cet Écho Portais est notamment l'occasion de faire le bilan à mi-mandat. Vous y trouverez le détail de l'action menée.

Notre action municipale s'inscrit dans un contexte difficile, dont nous ne maîtrisons pas toutes les conséquences sur nos décisions.

Ainsi, depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation des prix de l'énergie et des produits de première nécessité qui ont un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités).

Aussi, au niveau municipal, nous avons été attentifs et vigilants pour l'élaboration du budget 2023, et nous le serons tout autant pour celui de 2024, avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

À ce propos, la municipalité a abordé les questions d'économie d'énergie dès 2021, pour mettre en place des mesures efficaces et raisonnées : la finalisation d'un nouvel éclairage LED moins énergivore sur la commune, la réalisation de travaux dans divers bâtiments communaux dans le cadre de l'amélioration énergétique, ou l'extinction de la lumière la nuit de 23h à 6h.

Par ailleurs, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec la réouverture de la troisième classe de maternelle, fermée à la sortie de juin 2023. J'espère le maintien de ce poste pour septembre 2024.

Également, preuve du dynamisme de Port-Sainte-Marie, je tiens à remercier la commission culture qui a travaillé sur un parcours de mise en valeur du territoire avec le lancement de "Terra Aventura", permettant à près de 4 000 personnes de découvrir notre village, ceci depuis le mois de juin 2023.

Je voudrais aussi adresser un grand merci, à la commission patrimoine, aux élus, aux bénévoles, qui ont œuvré pour les journées du patrimoine en proposant une exposition de qualité sur la vie de Garonne à Port-Sainte-Marie, sur la culture du chasselas et de sa station Uvale.

Enfin, je terminerais par une pensée pour nos aînés, avec le CCAS et la commission Action Sociale, qui leur ont apporté un colis de Noël à leur domicile.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre nous.

Je vous donne rendez-vous le samedi 27 janvier 2024 à 10h30 salle Saint Clair pour les vœux de la municipalité.

Jacky Larroy
Maire de Port Ste Marie



BILAN MI-MANDAT

Le bilan de mi-mandat est un moment important, donnant lieu dans la vie d'une commune permettant de faire le point sur les projets réalisés, en cours et à venir.

Il permet de partager ensemble, à mi-parcours, une radiographie du chemin parcouru et un aperçu des horizons qui restent à atteindre.

Notre action est donc le fruit d'un engagement et celui d'un collectif élu en 2020, au service de votre commune.

Notre investissement reste fidèle à nos promesses ; ce premier diagnostic vous permettra d'évaluer le niveau atteint par nos objectifs initialement fixés.

Légende :

- **ACTIONS RÉALISÉES : 60%**
- **ACTIONS PARTIELLEMENT RÉALISÉES OU EN COURS : 26%**
- **ACTIONS NON ENCORE RÉALISÉES OU ABANDONNÉES : 14%**

Actions prévues :

VIE MUNICIPALE - COMMUNICATION

- **Proximité et disponibilités des élus** : Présence quotidienne des élus en mairie et disponibilité pour rencontrer les administrés.
- **Mise en place d'un conseil et représentants de quartiers** : En raison du COVID, cette action n'a pu être réalisée (envisageable d'ici la fin du mandat).
- **Instaurer une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants** : Première cérémonie en 2023.
- **Créer un conseil municipal des jeunes impliqués dans la vie locale** : 9 jeunes écoliers ont été élus pour ce premier conseil municipal d'enfants et de jeunes en 2022.
- **Installer des panneaux d'informations numériques** : Étude en cours.
- **Améliorer le site internet** : Nouveau site mis en place fin 2020.

ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT DURABLE

- **Poursuivre la politique de protection de l'environnement de la biodiversité** : Renouvellement de la convention territoire Bio-engagé.
- **Opter pour un éclairage public basse consommation (LED)** : Remplacement de nos 300 points lumineux d'éclairage public par des Leds (fin 2021 - début 2022).
- **Étudier un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les édifices publics** : Travaux programmés sur deuxième semestre 2024 sur la toiture de l'école élémentaire.
- **Promouvoir, développer et valoriser les espaces verts** : Projets parc des Jacobins en cours de réalisation ainsi qu'autres projets de jardins en centre bourg.
- **Maintenir en état les sentiers pédestres** : Travaux annuels réalisés par la commune et la communauté des communes.
- **Préserver les zones naturelles et forestières** : Critères pris en compte dans tous les projets d'urbanisme déposés à la commune.

URBANISME - DÉVELOPPEMENT

- **Renforcer et améliorer la propreté générale du village** : Augmentation du temps de l'agent en charge du nettoyage des rues, mise en place d'un volet répressif par le policier municipal, lutte quotidienne des élus pour faire cesser ces incivilités.
- **Lutter contre l'habitat indigne** : Plusieurs procédures engagées sur différents immeubles en centre bourg. La mesure relative au permis de louer n'a pas été encore mise en place au niveau communautaire.
- **Envisager la création d'une maison des associations** : Toujours à l'étude sous réserve d'opportunité immobilière.
- **Améliorer et étoffer les conditions de stationnements** : Étude en cours sur les mobilités centre-bourg.
- **Favoriser et harmoniser la rénovation du bâti, assurer la conservation du patrimoine d'exception** : Fin des travaux sur Eglise des Templiers, demande de classement des ruines de l'église des Jacobins en instruction.

- **Aménager le site de la Palanque** : Dans l'attente des travaux de la RD 813 (2024-2025).
- **Encourager et développer l'opération rénovation façades** : Nouvelle opération début 2024 (participation financière de la commune à hauteur de 50 % et de 30% pour la communauté de communes - Prise en charge financière maximale 80 %)

TRAVAUX - RÉSEAUX ET VOIRIES

- **Mise en œuvre de la réhabilitation du centre bourg** : Acquisitions et démolitions d'une dizaine d'immeubles sur les trois premières années de mandat cadre plan de revitalisation (Etudes architecturales en cours et travaux à venir 2024 – 2026).
- **Initier un plan de sauvegarde de l'église des Jacobins avec création d'un jardin public** : Attente classement de l'édifice qui doit nous permettre l'octroi de subventions supplémentaires. Travaux jardin en attente de la cristallisation des ruines.
- **Envisager la réfection des places de la Liberté et de la République** : En étude, travaux rue des religieuses 2024.
- **Créer un city park et nouvelle aire de jeux pour enfants** : Inauguré en 2022.
- **Poursuivre la réhabilitation de l'église des Templiers** : Travaux achevés premier trimestre 2023.
- **Réactualiser le plan de circulation et piétonnier dans le centre bourg** : Étude démarrée janvier 2024.
- **Renforcer la sécurisation autour du collège et école primaire** : Installation d'un radar pédagogique et signalétique haute visibilité « Pieto ».
- **Augmenter la ressource en stationnement à proximité de la crèche** : À l'heure actuelle non réalisable.
- **Assurer et maintenir un entretien régulier de notre réseau routier et digues** : Plusieurs chaussées de voiries communales rénovées (ex : Derrière la ville, etc...)
- **Solliciter un aménagement rond-point et voie délestage sur D.813 (Zone de Maury)** : Réalisé au niveau de la Zone de Maury. Reprise du rond-point programmé en 2024/2025 par le Conseil Départemental en étroite collaboration avec la commune.

ÉCONOMIE LOCALE

- **Aider au maintien des entreprises et commerces existants** : Compétence économique de la communauté des communes.
- **Étudier le développement d'une zone d'activité artisanale** : Reprise des Zones d'activité de Ponchut et Maury par la communauté des communes.
- **Rechercher et accompagner l'installation de nouveaux acteurs économiques** : Contexte économique compliqué, échange en cours avec le restaurant Hang'art AGEN, pour une implantation sur la commune.
- **Retour du marché hebdomadaire** : Non réalisé actuellement mais volonté municipale toujours d'actualité.
- **Soutenir les acteurs du milieu rural et agricole** : Participation des élus sur les questions GEMAPI et entretien des digues.

SÉCURITÉ

- **Renforcer la tranquillité publique** : Pérennisation de notre police municipale (poste à pourvoir après mutation du policier municipal).
- **Lutter contre les incivilités** : Rappel à l'ordre si dépôt sauvage.
- **Étudier le déploiement de la vidéo protection** : Système opérationnel depuis juillet 2021.
- **Définir un plan d'emploi préventif du policier municipal** : Voir point précédent (Étude en cours sur mutualisation de ce poste).

VIE ASSOCIATIVE

- **Apporter un soutien affirmé au monde associatif** : Maintien, voire augmentation, des subventions aux associations.
- **Soutenir et encourager l'engagement des bénévoles** : Campagne de recherche de bénévoles sur compte Facebook commune et Echo portais (été 2023).
- **Garantir le niveau des équipements sportifs et répondre aux besoins supplémentaires** : Travaux réalisés sur boudrome et tennis extérieurs (sol et éclairage).
- **Mise à disposition de locaux aux associations** : Les locaux communaux sont régulièrement mis à disposition par la commune.

VIE SCOLAIRE

- **Étudier l'extension de l'école maternelle :** Réalisée (première construction bio-climatique d'un bâtiment public sur le département).
- **Maintien en état des locaux du groupe scolaire :** Reprise peintures et salle des professeurs, ainsi que remise à niveau du parc informatique de l'école élémentaire (matériel, logiciels, etc.).
- **Soutien aux projets pédagogiques et équipements :** Sorties scolaires (cinéma, etc.), interventions d'associations (échecs, tir à l'arc, basket et tennis).
- **Répondre et développer les activités périscolaires :** Appel à des animatrices de VME qualifiées, plus-value sur les temps périscolaires de l'école élémentaire.

ANIMATION - TOURISME - CULTURE

- **Initier et soutenir la création d'une voie verte sur l'ancien tracé du chemin de fer :** Non réalisé (SNCF non favorable à ce jour)
- **Renforcer et développer les animations existantes :** Maintien du soutien financier de la commune entre 2021 et 203 du Garonna Show (en sommeil pour 2024).
- **Programmer des manifestations culturelles :** Journées du Patrimoine, expositions (Ducos du Hauron, Femmes politiques du 47, Garonne, PSM station uvale, cinéma en plein air, Hang'art bus, conteuse de pays, Foire de printemps, fête de la musique, 14 juillet,).
- **Accentuer et valoriser l'attrait touristique de notre commune :** Ouverture d'un parcours Terra Aventura en juin 2023 (4000 visiteurs).
- **Mettre en œuvre des actions citoyennes :** La commune s'est inscrite dans le dispositif "Jour'net 47" initié par le Département.
- **Encourager les initiatives locales créatrices d'animation :** Initiatives portées par VME (Four à pain, vitrines vivantes, etc.)

SOCIAL

- **Solidarité et convivialité pour nos aînés :** Colis de Noël pour nos aînés, moment de convivialité avec les résidents de l'EHPAD Sainte Marie). Actions du conseiller numérique.

INTER COMMUNALITÉ

- **Affirmer la place de notre village au sein de l'intercommunalité :** Rôle de centralité reconnue par la communauté des communes (retenue dans le programme Petite Ville de Demain). Maire de la commune, Vice-Président en charge de l'économie.

FINANCES COMMUNALES

- **Maintien du taux d'imposition tout en maintenant un fort niveau de dépenses d'investissement.**

PROJETS REALISÉS MAIS NON PRÉVUS :

- Mise en place d'un conseiller numérique contractuel.
- Renforcement de la défense incendie (3 premières citernes mises en place).
- Travaux sur Salle Saint Clair (peinture bardage changement mode de chauffage).
- Élaboration d'un nouveau Plan Communal de Sauvegarde.
- Accompagnement de la construction de quatre logements T2 et T3, par Habitatlys, Avenue Philippot près de la gare SNCF.
- Remplacement de la signalétique de proximité en agglomération.
- Campagne d'isolation des combles sur l'ensemble des bâtiments publics.
- Travaux de mise aux normes et embellissement du bâtiment de la mairie (peinture, changement volets, désenfumage).
- Mise en place d'un plan d'action de lutte contre la prolifération des pigeons.
- Finalisation de la vente de terrains communaux (5 constructions à venir).
- Reprise des toitures bâtiments publics.
- Lancement d'un plan de végétalisation du Centre-Ville (plantation d'une soixantaine de végétaux).

PROJETS À VENIR NON PRÉVUS :

- Reprise paysagère de l'entrée de ville Avenue du 11 novembre en 2024.
 - Réseau de chaleur (maîtrise d'ouvrage en cours par TE 47).
 - Étude sur les affectations possibles du petit théâtre.
- Concession d'aménagement sur une partie du centre-bourg en cours de lancement.
 - Acquisition ancienne station fruitière avenue Henri Barbusse.

INFOS GÉNÉRALES

Vers la fin de la collecte des déchets à domicile en porte à porte



Avant l'été 2024, le ramassage des ordures ménagères va connaître une évolution profonde avec la mise en place d'un nouveau mode de collecte.

A l'invitation du SMICTOM LGB et de la municipalité, les habitants de la commune ont été conviés à la salle St Clair, vendredi 17 novembre, à une réunion d'information sur la mise en place dans les mois prochains d'un nouveau schéma de collecte des déchets. Dans le premier semestre 2024, le ramassage des ordures en porte à porte va disparaître pour laisser la place à un nouveau mode de collecte en points d'apport volontaires.

Lors de sa présentation, Alain Lorenzelli, président du SMICTOM LGB, a rappelé les enjeux de cette évolution en insistant sur une nécessité tout à la fois environnementale, réglementaire et économique (augmentation de 160 % de la taxe générale sur les activités polluantes entre 2020 et 2025; hausse des coûts de traitement et transport - incinération des O.M à MONTECH (82), et baisse des recettes sur la revente des matériaux). En détaillant ces contraintes économiques subies et qui s'accroissent avec le maintien du modèle actuel, le président du SMICTOM, a détaillé chaque étape de cette réforme qui va s'appliquer sur les 62 communes du territoire du SMICTOM LGB et son bassin de population de 45 000 habitants.

Le déploiement des dix emplacements retenus pour l'implantation des futures bornes d'apport volontaires sur la commune se terminera avant l'été 2024. Ces plateformes avec colonnes pour ordures ménagères et tri vont permettre à chaque habitant de disposer d'un point d'évacuation des déchets à proximité de son domicile ou sur un lieu de passage. Cette démarche d'évolution du mode de collecte s'inscrit dans un vaste programme d'amélioration du ramassage des déchets sur les territoires desservis par le SMICTOM LGB. Avant la mise en place de cette réforme, un courrier sera adressé à chaque foyer de la commune pour détailler ce nouveau dispositif et présenter la carte des points d'apport collectifs retenus pour la commune.

Bilan conseiller numérique

Depuis deux ans, la commune a recruté un Conseiller numérique, afin d'aider les habitants de Port-Sainte-Marie et des communes environnantes dans l'utilisation des outils numériques (ordinateurs, tablettes et smartphones).

L'action engagée a pleinement porté ses fruits, avec 1.646 accompagnements effectués, soit individuellement (716), soit en ateliers collectifs (930). Au total, ce sont 263 personnes qui ont pu bénéficier de l'accompagnement de notre Conseiller numérique.

Outre ces actions directes, les Ateliers numériques ORANGE sont intervenus trois fois sur la commune pour animer des ateliers à destination des particuliers. Les Ateliers numériques GOOGLE sont également venus animer une session de formation au sein de l'entreprise ALBATROS, à l'adresse des TPE-PME.

L'objectif pour 2024 est de maintenir ces actions, tout en développant un volet découverte du numérique et prévention, à destination des jeunes de notre commune.



Rappelons que les services du Conseiller numérique sont gratuits. N'hésitez pas à faire appel à lui !
Contact : Christophe CONUS au 07 88 24 08 43 ou par mail cnfs@portsaintemarie.fr

Sauvegarde de l'église des Jacobins Appel au mécénat populaire

Les bulletins de dons à adresser à la Fondation du Patrimoine sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Le projet a également été mis en ligne sur le site Internet de la Fondation à www.fondation-patrimoine.org/80896 et les dons peuvent y être enregistrés.



SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT

La nouvelle signalétique est arrivée !

Obsolète et accidentée en certains points, la signalétique devait être remplacée. Dorénavant actualisée depuis le 28 septembre dernier, la nouvelle se présente comme harmonieuse et élégante au sein de notre cité de caractère. Les commerçants et indépendants associés mettent également en lumière leur activité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bourg.



Atelier code de la route



L'association Vivre Mieux Ensemble depuis 2018 accompagne le comité des retraités sur des actions financées par la Carsat et la conférence des financeurs. C'est souvent à l'initiative des retraités.

En effet, une quarantaine de personnes se sont retrouvées à la salle St clair pour une remise à niveau du code de la route. Une action en partenariat VME, la municipalité de Port Sainte Marie et l'association AGIR abcd. L'association AGIR abcd qui accompagne les populations en difficulté a été créée en 1983, au moment où se développait le régime de pré-retraite auquel se résignent difficilement nombre de

professionnels, et alors que les pays en voie de développement rencontraient d'immenses difficultés pour améliorer le niveau de vie de leurs populations.

Pour clôturer ces deux heures de rappel et la découverte de nouveaux panneaux, le magasin GAIA a offert le goûter. Un moment d'apprentissage convivial. Merci à Anne et Francis les deux professeurs bénévoles.

Service civique

Accueillir des jeunes en service civique, c'est agir pour l'intérêt général de la jeunesse



Une expérience unique

C'est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisée et sans condition de diplôme ou d'expérience, la mission de Service Civique peut être réalisée en France ou à l'étranger.

Le Service Civique bénéficie à tous

- Aux jeunes qui s'engagent

Le Service Civique leur offre une expérience de vie unique pendant laquelle ils pourront mûrir, gagner en confiance, s'ouvrir aux autres, acquérir des compétences transversales et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir.

- Aux organismes d'accueil

Le Service Civique permet d'amplifier vos actions, d'expérimenter des projets d'innovation sociale, et d'aller à la rencontre de nouveaux publics.

- À l'ensemble de la société

Tous peuvent bénéficier de l'action des volontaires sur le terrain, qui crée une nouvelle relation entre les structures d'accueil et leurs publics. Le Service Civique favorise les liens sociaux et intergénérationnels. Il bénéficie à toute la société.

Retrouvez tous les outils et informations utiles : sur www.service-civique.gouv.fr

SÉCURITÉ / ENVIRONNEMENT

Plan Communal de sauvegarde

Le **D**ocument d'**I**nformation **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs (**DICRIM**) est consultable sur le site de la commune www.portsaintemarie.fr. Vous pouvez également le consulter directement en mairie.

Ce document a pour objet de répertorier les risques auxquels la commune peut être exposée et donne toutes les consignes de sécurité utiles aux habitants. Il permet également à chacun de mieux connaître le risque majeur dans notre vie quotidienne afin de mieux se protéger et d'avoir les bons réflexes.

Une fiche pour signalement de personnes seules et/ou handicapées est également disponible sur le site de la Commune.

DISPOSITIF ALERTE CITOYENS

N'hésitez pas à vous inscrire à l'annuaire opérationnel auprès de la mairie pour bénéficier de toutes les informations sur votre commune.

PRÉVENTION RISQUE INONDATION

Sirène, code d'alerte quand l'eau atteint 7 mètres à l'échelle d'Agen (+ environ 1,50 m à Port-Sainte-Marie) :

7 m à Agen → 1 coup de 1 minute

8 m → 2 coups de 1 min espacés de 15 secondes

9 m → 3 coups de 1 min espacés de 15 secondes

25 cm → 1 coup court de 20 secondes

Garonne étale → 1 coup long de 2 minutes.

Météo France Lot-et-Garonne : 05 53 77 12 00

Météo France vigicrues : www.vigicrues.gouv.fr

Borne d'information destinée au public : 05 53 67 22 95



COMMÉMORATIF

Minute de silence lundi 16 octobre 2023

L'assassinat de Dominique Bernard, professeur de français au Lycée Gambetta d'Arras, par un terroriste islamiste, appelle une condamnation absolue.

Trois ans après la mort de Samuel Paty, l'Ecole et ses professeurs étaient de nouveau agressés parce qu'ils incarnent la transmission et la permanence des principes qui fondent notre Nation.

Jacques LARROY invitait à rendre hommage au professeur disparu le 13 octobre et à exprimer notre soutien à sa famille, à ses proches et à ses collègues de la France entière.



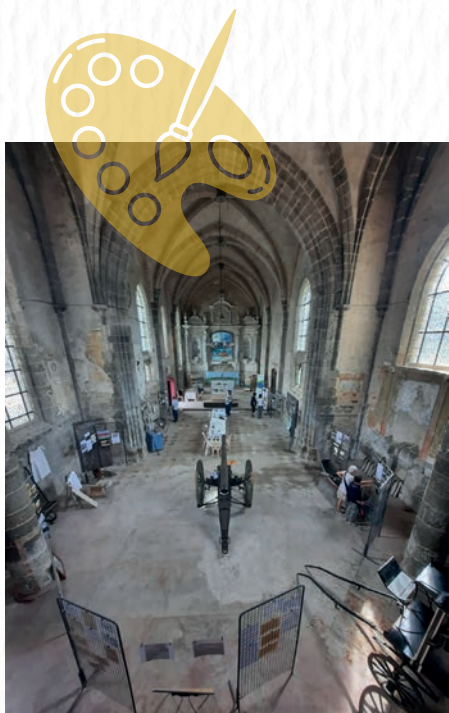
Commémoration 11 novembre 2023



Minute de silence pour Monsieur Dominique Bernard

ANIMATIONS / CULTURE

LES JOURNÉES



Exposition Garonne
à l'église des Templiers

Encore un beau succès pour cette deuxième édition des Journées Européennes de la Garonne. C'est avec au cœur d'animer des lieux emblématiques pour initier un mouvement simple et concret.

De la randonnée avec les Doux Dingues à la balade sur Garonne avec les pêcheurs, un grand nombre a pu profiter de notre riche patrimoine qu'il soit naturel ou culturel.

Samedi soir, les Ans Chantés du 47 contaient et chantaient Garonne de sa source à la mer. Pierre Savary, auteur-compositeur d'une chanson sur la ville.

L'église des Templiers accueillait l'exposition Garonne. Riche de photos, documents et vidéos, elle a rassemblé de nombreux visiteurs ravis qui ont pu découvrir les activités et métiers liés à la Garonne. Il reste, quant à elles, un sujet bien vivant.

Les enfants du centre de loisirs VME exposaient également leur création de poissons en pâte à modeler. Cette animation était reconduite pour cette année encore.

Fruits d'une recherche approfondie et laborieuse mais nées d'un travail collaboratif, les animations de Cassan-Wehr, Frédéric Paquet, associés à la Commission Tourisme, chef d'orchestre de ces animations, ont été des parties prenantes dans leur réalisation.

Les deux matinées étaient ponctuées d'un apéritif offert par la Municipalité dans le jardin de la mairie.



Le canon de Bauges
1878 matériel historique classé



Animation Garonne avec Antony Bianco et les Pêcheurs Portais



L'exposition "Odyssée Garonne" (MIGADO)



Créations des enfants du centre de loisirs

ANIMATIONS / CULTURE

DU PATRIMOINE

du Patrimoine qui se sont déroulées les 16 et 17 septembre. Élus et bénévoles ont et donner l'envie de voir.

rs, en passant par les visites guidées de Dalila, raconteuse de pays, un public venu

à l'estuaire. Une étape à Port-Sainte-Marie mettait à l'honneur notre musicien local

ts et matériels, pour la plupart collectés à partir des recherches de Gabriel, elle a autour du fleuve au cours du siècle dernier mais également les grandes crues qui

ons. A la salle St Exupéry, l'exposition Port-Sainte-Marie, ancienne station Uvale,

tif, les expositions étaient présentées par Gabriel Alves, Bénédicte Dejean, Annie stre de l'ensemble. La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes

ardin St Exupéry en présence des élus.



Soirée musicale
"Et si Garonne m'était contée"



Visite de Mme Raymonde DANIEL, notre centenaire



Visites guidées avec Dalila



Exposition PSM, ancienne station Uvale

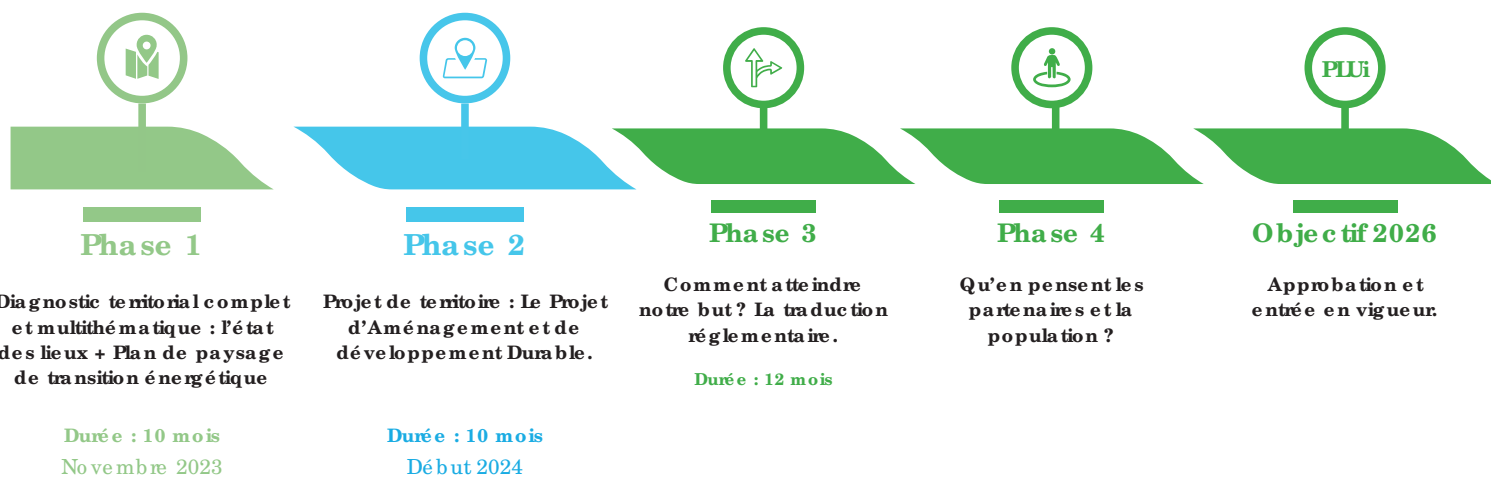


L'équipe animatrice

URBANISME

PLUi : Cap sur 2024

En 2022, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas a amorcé un grand projet avec le lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), au service d'une vision collective pour l'avenir de 29 communes. La première phase, clôturée en juin 2023, a dressé une photographie dynamique du territoire dans toutes ses dimensions (habitat, équipement, services, mobilité, patrimoine, environnement, agriculture, économie, tourisme, etc) sur la base de données connues, visites de terrain, ateliers thématiques avec les élus et concertation avec des acteurs locaux. Cette étape correspond à une phase importante qui doit permettre de mettre en évidence les atouts et les fragilités ainsi que les opportunités et les menaces qui pèsent sur le territoire. C'est sur cette base que va ensuite être défini le projet de territoire qui répondra aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.



NB: Les grands enjeux issus du diagnostic sont consultables sur le site internet de la communauté de communes.

Cadre de vie : L'opération Habitat et Façade en soutien aux Centres anciens

Dans le cadre d'une initiative visant à améliorer la qualité de vie locale, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et une campagne de ravalement obligatoire des façades d'immeubles sont planifiées pour démarrer à la fin du premier trimestre 2024. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des opérations menées entre 2018 et 2021, visant à revitaliser les centres anciens et à mettre en avant le patrimoine architectural. Deux principales actions seront mises en œuvre :

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) : Ce programme, réalisé en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat, cible les logements privés. Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier d'aides financières pour divers travaux tels que la rénovation énergétique ou l'adaptation à la perte d'autonomie, sous réserve de certains critères. L'ajout

à l'opération d'un volet Renouvellement Urbain va permettre des interventions de rénovation sur certains cours d'îlots très dégradés.

Opération Façade : Suite au succès de la première opération, la Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas, ainsi que les municipalités, expriment leur volonté de renouveler ce dispositif, ouvert à tous sans condition de ressources. Les habitants du périmètre défini en conseil municipal peuvent prétendre à la rénovation de leurs façades visibles depuis l'espace public.

Des informations complémentaires seront fournies début 2024 pour accompagner les porteurs de projet. Pour toute question ou démarche liée aux travaux, le Guichet Unique de la Communauté de Communes est le seul interlocuteur, joignable au numéro vert :

0 805 38 38 47.

le guichet
unique



URBANISME

La convention ORT a été signée



Signature de la convention ORT entre l'Etat et les communes concernées



(*) Elus, Agents de la Communauté de communes Confluent-Coteaux de Prayssas, CCI47, CD47, CAUE, Office de Tourisme, DDT47, SEM47, SOLIHA, SMAVLOT, Hang'art, SNCF, HABITALYS, ADIL 47

Lundi 28 août, le secrétaire général de la préfecture, Florent Farge, est venu apposer la signature de l'État sur les conventions ORT (Opération de revitalisation de territoire), avec les maires des quatre communes concernées : Aiguillon, Damazan, Port-Sainte-Marie et Prayssas. Les maires respectifs dont Jacques LARROY ont également paraphé les documents aux côtés du sous-préfet d'Agen.

Parallèlement, l'ensemble des acteurs (*) a également été réuni pour objectiver une stratégie de revitalisation et d'habitat dans le cadre de l'opération Petites Villes de Demain visant à améliorer notre cœur de bourg dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

La commune a établi sa propre stratégie de revitalisation tout au long de l'année 2023. Les premières actions seront mises en œuvre courant 2024.

SCOLAIRE

école maternelle



Une classe rouverte dans l'école maternelle de cette petite commune du Lot-et-Garonne.

Après la fermeture d'une classe de maternelle à la rentrée 2023, un mois plus tard, la classe perdue vient de rouvrir en ce début du mois d'octobre à Port-Sainte-Marie.

Fermée en septembre 2023, une **classe** a été rouverte quelques semaines plus tard à l'école maternelle de Port-Sainte-Marie (**Lot-et-Garonne**).

L'équipe pédagogique de l'école maternelle de Port-Sainte-Marie ne cache pas sa satisfaction tout comme Jacky Larroy, maire, qui a mis tout son poids dans la balance pour obtenir cette troisième classe. Ainsi, avec 63 élèves inscrits pour trois enseignants, les élèves et les professeurs de l'école maternelle Olympe de Gouge, vont pouvoir travailler dans d'excellentes conditions.

Hélène Prod'homme est la nouvelle enseignante qui vient compléter l'équipe pédagogique en place. Elle est contractuelle pour une période d'un an et réside à La Croix Blanche. Elle a commencé à enseigner dans cette nouvelle classe de 22 élèves, 10 petits et 12 moyens dès le mois d'octobre. Les enseignants de cette école maternelle travaillent dans des conditions optimales, les locaux sont vastes et modernes, l'école est probablement **une des plus belles du département**.

Passerelle santé



« Bonne année et bonne santé... »

Chaque année, durant tout le mois de janvier, nous nous souhaitons nos vœux de prospérité et surtout dit-on, de santé. La santé cette immense richesse, la santé notre bien le plus précieux...

Fort bien, sauf que pour avoir une bonne santé dans notre pays il vaut mieux : être riche et citadin, qu'habitant de la ruralité à faible revenu.

Manque de médecins généralistes, absence de dentistes, de kinés, spécialistes aux abonnés absents depuis trop longtemps...

Nous qui vivons à Port Sainte Marie, avons la chance de pouvoir accéder à la santé grâce à la maison médicale. Qu'il nous soit permis de remercier la communauté médicale pour l'immense travail accompli, les élus communautaires et municipaux ayant su prendre les bonnes décisions quand il le fallait.

Oui nous avons cette chance, mais rien n'est jamais définitivement acquis et comme beaucoup nous sommes confrontés au manque cruel de spécialistes comme l'a révélé notre enquête auprès de la population de l'aire de santé.

C'est à partir de cette réalité, que des femmes et des hommes ont accepté de donner un peu de leur temps pour réfléchir et agir à la défense de la santé, à la recherche de solutions pour permettre à chacun de pouvoir mieux vivre.

Si vous aussi souhaitez participer à ce travail de l'ombre, alors dites-le nous et nous vous accueillerons avec joie dans notre association d'usagers de la maison de santé.

Ensemble consacrons un peu de notre temps pour mettre en place des moyens de santé garantissant à tous un droit fondamental malheureusement mis à mal. À bientôt de vous rencontrer.

Passerelle Santé - Maison de santé

27 bis Avenue du 11 novembre 1918 - 47130 Port Sainte Marie - asso.usager.sante@gmail.com

Violences familiales

Dans le cadre de son action Élus Rural Relai de l'Égalité (ERRE), l'association des maires ruraux du Lot et Garonne a mis en place le 30 novembre 2023, un numéro d'appel d'urgence, en cas de violences faites aux femmes ou de violences intrafamiliales.

14 référents se sont engagés à répondre 24h/24h aux appels de détresse qui parviendront au 05 53 47 47 87.



LA PLACE DES FEMMES EN MILIEU RURAL

AMRF
Association des Maires Ruraux de Lot et Garonne

DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

DANS LA VIE ASSOCIATIVE

DANS L'ENGAGEMENT CITOYEN

NUMÉRO D'URGENCE : 05 53 47 47 87

PREFET DE LOT-ET-GARONNE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
LOT-ET-GARONNE
Le Département
Nouvelle-Aquitaine

Association Vivre Mieux Ensemble

L'association Vivre Mieux Ensemble accueille tous les publics afin de les accompagner sur divers temps de la vie quotidienne. Trois accueils de mineurs, des actions pour et avec les familles, les retraités.

Un moment phare au mois de décembre puisque VME a inauguré le projet "vitrines vivantes". Un projet qui a pour objectif de remettre un peu de vie dans les vitrines de la commune. Depuis plusieurs mois, les propriétaires de vitrines ont pu participer à ce projet en prêtant leur vitrine afin d'y exposer des photos. Le grand projet comprend plusieurs volets avec un financement caf dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et MSA dans le cadre de Grandir en Milieu Rural.

Le projet a démarré avec un groupe de jeunes adolescentes qui proposent un débat mouvant sur l'égalité fille garçon et la place de la fille dans le sport. Les filles souhaitent occuper l'espace comme le font les garçons en jouant au ballon sans compétition. Une équipe féminine voit le jour, des filles d'âges différents se retrouvent sur le Point Jeunes ou l'accueil de loisirs le mercredi pour taper la balle.

Une photographe Catherine Cabrol est venue dans le cadre du projet "la place de la fille dans le sport" 12 bâches sont exposées dans les vitrines, l'inauguration s'est déroulée le mercredi 20 décembre à 15h avec la participation de Dalila Benachir la conteuse de pays qui retraçait l'histoire des rues et vitrines. Ce moment était suivi d'un goûter à l'accueil de loisirs qui ce même 20 décembre organisait le marché de Noël.



Ce projet "vitrines vivantes" se prolongera avec des images ou autres dans les vitrines. L'exposition tournera sur des lieux culturels (cinéma, théâtre...) et éducatifs (lycée, collège...) avec des ambassadeurs (jeunes qui seront à l'initiative de créer des débats autour du sport et de la fille dans le sport).

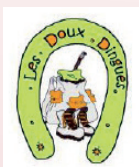


Octobre rose

L'équipe municipale remercie toutes les associations et tous les partenaires, commerçants, écoles, collège, présents lors de notre animation pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Vous avez fait de cette journée un moment de partage festif et convivial.

Grâce à la générosité de tous, nous avons eu l'immense fierté de remettre un chèque de 3159,09€, au Comité de Cancérologie 47, association présidée par des membres totalement dévoués à cette cause.

Nous vous disons à l'année prochaine...



Téléthon Doux dingues

Les Doux Dingues vous remercient beaucoup pour votre participation et votre générosité. Le trésorier va remettre à l'AFM Téléthon la somme de : 1697,83 €.

ASSOCIATIONS



Danse mania

Association de Danse proposant des cours de rock au sein d'un club convivial et dynamique, Professeurs diplômés par FFD.

3 niveaux de cours de 19h30 à 22h30 le jeudi soir à la salle des fêtes du village.

(et cours de danse en ligne le mardi soir à Lavardac et le mercredi soir à Feugarolles).



CONTACT :

dansemania@orange.fr

Jacqueline Talenton : 06 73 71 85 09



Gymnastique



Les cours de la gymnastique portaise ont repris : échauffements, abdos, abdos fessiers, ballons, poids, step, assouplissements, étirements etc. supervisés dans la bonne humeur par Grégory, animateur agréé.

Les cours ont lieu tous les mardis hors vacances scolaires, de 20h à 21h, salle de judo au gymnase de Port Ste Marie. **Il n'est jamais trop tard pour venir nous rejoindre ! Séance d'essai possible.**

Pour tout renseignement : contactez Cathy au 06 80 08 91 52



À l'heure où nos jeunes sont sur leur téléphone, cette chasse aux trésors nouvelle génération permet en utilisant son téléphone via l'application Terra Aventura de découvrir la Nouvelle Aquitaine. Vous passez par différents points d'intérêt accompagnés d'une énigme pour accéder au trésor final.

Depuis son ouverture du 24 Juin, les statistiques officielles de la Région donnent plus de 3000 passages à fin août dans notre petite cité sur le parcours « Jeux de marins, Jeux de vilains ».

Retenu à un niveau 4 sur 5 pour sa difficulté de terrain, les commentaires affichent des qualificatifs élogieux : "sportif, surprenant, beaux panoramas, beaux quartiers, ville agréable..." certains recommandant le parcours. Un succès retentissant.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assemblée générale aînés ruraux

Généralités Mouvement Aînés ruraux ont fait leur Assemblée générale : 70 personnes étaient présentes.

Après cette Assemblée, un jeu de loto était organisé, il précédait le goûter de Noël. Ambiance Chaleureuse.



Assemblée générale Les Doux Dingues



Un club qui marche.

L'association des randonneurs et marcheurs nordiques de Port Sainte Marie organise des sorties les mercredis matin et les samedis matin et après-midi. Nous proposons aux adhérents des randos douces (5 à 7 km), des randos pédestres classiques (8 à 12 km) des randos dynamiques (8 à 12 km plus rapides) et des sorties de marches nordiques pour personnes initiées.

Le samedi 25 novembre s'est tenue notre Assemblée Générale, ce qui a été l'occasion de faire le bilan de notre activité annuelle. Nous avons organisé des randonnées pour différentes manifestations

caritatives, comme Octobre Rose, le Téléthon 2022, les Journées du Patrimoine, la Semaine du miel, le Printemps à la ferme, les Jours Nets du 47, la Journée Citoyenne, La balade contre le cancer pédiatrique avec Groupama, une marche "nordique-tonic" à Pont-du-Casse.

Le 9 décembre nous avons organisé la "Ronde des Villages" au bénéfice du Téléthon.

Cette année a été l'occasion de fêter l'anniversaire des 20 ans des Doux Dingues. Anniversaire au cours duquel les anciens et les nouveaux marcheurs et randonneurs se sont retrouvés. Ce fut un grand moment de convivialité.

Notre association est affiliée à la FFR Fédération Française de Randonnées pédestres, ce qui vous permet de participer à toutes les sorties de club affiliés dans toute la France et de bénéficier d'une assurance pour vos activités sportives.

Lors de nos sorties nous sommes respectueux de l'environnement, nos baliseurs interviennent pour avertir des besoins de signalisation des chemins de la commune, nous répondons aux demandes communales de randonnées citoyennes et de ramassage de débris. Nos participations aux actions caritatives nous permettent de revendiquer un caractère social de nos activités, grâce aux randonnées ouvertes à tous. Si vous n'avez pas la fibre sportive mais que néanmoins vous souhaitez pratiquer une activité de maintien en forme, la marche est certainement le moyen le plus adapté à tous.

Si vous souhaitez marcher avec un groupe sympathique et entraînant, adressez-vous au secrétariat des Doux Dingues au 06 30 02 97 27. mail : lesdouxdingues47@gmail.com



Le groupe de randonneur - Octobre Rose



Le groupe des randonneurs au lavoir du vieux Nérac



Le groupe au départ d'une randonnée

UN PEU D'HISTOIRE...

Le « Grand hiver » 1709 ou comment le Roi-Soleil perdit 800 000 de ses sujets

Annie W-Cassan



Si depuis un siècle, les activités humaines ont favorisé le dérèglement du climat mondial, celui-ci n'a cessé de se réchauffer naturellement au fil des millénaires, avec cependant des soubresauts de grande froidure.

Le terrible hiver 1709 s'inscrit dans une de ces périodes que les climatologues nomment « le petit âge glaciaire » qui s'étend de 1303 à 1860.

On déplorait beaucoup de récoltes perdues suite à des successions d'étés pluvieux, de printemps et d'automne frais : on pense alors avoir vécu le pire... jusqu'à ce qu'un froid polaire s'abatte sur le royaume.

Certains hivers sont restés tristement célèbres par le nombre de morts recensés à cause du froid intense et des famines. Ainsi, sous Louis XIV, les années 1693 et 1694 voient mourir 1,5 million de Français (sur 22 millions) et la fin du règne a été marquée par **le cruel hiver de 1709**, et ses sept vagues de froid. Triste ironie du sort : avec quarante-deux années très froides, le règne du Roi-Soleil (1643-1715) fut glacial ! Le « Grand hiver » de nos aïeux, saisi jusqu'aux os par le froid polaire, durera plus de trois mois. Ce fléau a dévasté les récoltes et décimé la population.

Il n'aura fallu qu'une seule nuit de l'année 1709 pour que le climat bascule. Le 5 janvier, les températures chutèrent : rien d'étonnant, a priori, aux premières heures de l'hiver en Europe. Mais celui de 1709 n'avait rien d'une vague de froid ordinaire. Le lendemain, le soleil se leva sur un continent glacé, de l'Italie à la Scandinavie et de l'Angleterre à la Russie; le surlendemain également, puis tous les jours pendant près de trois mois.

Le froid extrême provoqua des pénuries alimentaires qui entraînèrent la mort de centaines de milliers de personnes rien qu'en France. (Les températures sont connues grâce aux séries de mesures du membre de l'Académie Royale des Sciences Louis Morin).

Personne n'a vu la catastrophe venir. Depuis des jours, il pleuvait des cordes sur le royaume, et le fond de l'air restait étonnamment doux : environ 10 °C, comme si l'automne s'éternisait. Il a suffi de quelques heures pour que la France de Louis XIV plonge dans un cauchemar glacé, qui va la mettre sur le flanc pour longtemps.

Tout commence dans la nuit du dimanche 6 janvier 1709 par une bise coupante venue du nord. Lille est d'abord prise dans sa gangue. Trois heures plus tard, la vague polaire atteint Versailles et Strasbourg, avant de mordre le Berry et la région lyonnaise, puis de déferler impitoyablement vers le Sud.

Le temps d'un souffle, « l'esprit de vin » dans les thermomètres, dévisse de façon prodigieuse. Il a suffi d'une nuit pour changer la France en Sibérie ! Des récoltes perdues sur l'ensemble du pays, les fleuves, les canaux et les ports furent figés par le gel, les routes bloquées par la neige.

A l'aube, dans les campagnes, certains n'arrivent même pas à sortir de chez eux tant la neige est tombée. Au bout de quelques jours, tout gèle. Et les températures continuent de s'enfoncer. Les animaux meurent dans les étables, les poissons dans les étangs. Les chroniqueurs racontent :

« La crête des coqs gelait sur leur tête, les anguilles se réfugiaient dans les granges, on cassait le vin à la hache ».

D'autres voient des **« corneilles tomber comme des pierres en plein vol »**; dans les forêts pétrifiées, noyers, chênes, châtaigniers éclatent dans une symphonie lugubre **« comme un coup de mousquet »**.

Dans les maisons, la cheminée ne suffit plus à réchauffer les corps. Il y fait jusqu'à - 10 °C, tout comme à Versailles, où le vin gèle dans les carafes. Au cours de cet hiver inédit, paysans, curés ou pasteurs, prennent la plume et témoignent :

« Les glaçons pendaient à la barbe des hommes et des chevaux », « La salive se gelait en l'air avant qu'elle ne fût à terre », « le pain et le vin gelaient. . »

UN PEU D'HISTOIRE...

Chose inouïe : « **Garonne était si ferme qu'on y passa quinze jours à pied et à cheval, avec des chevaux chargés, même des charrettes ; le monde mourait sur les chemins ; beaucoup de pauvres, qui s'étant couchés se portant assez bien, furent retrouvés le lendemain matin morts par la rigueur du froid** ».

« **Les troncs d'arbre se brisaient avec fracas, comme si un bûcheron invisible s'affairait à les abattre... Dans les églises, les cloches se fendaient au lieu de résonner.** »

« **Un hiver si froid que, d'après un curé normand, nos ancêtres se sont crus haïs de Dieu. Les Soeurs Grises ont dit que la marmite bouillait du côté du feu et se gelait vraisemblablement de l'autre côté, où il y avait des pièces de glace, de sorte qu'elles ne pouvaient plus faire le bouillon.** »

Après dix-neuf jours consécutifs de gel, redoux et regel alternent.

Jamais les températures constatées en ville n'ont été aussi fortement négatives : à Paris, on a enregistré onze jours inférieurs à - 15 °C du 10 au 21 janvier.

Dans les plaines découvertes, le froid se situe entre - 15 et - 20 °C, Il faut attendre le 16 mars pour que le « Grand hiver » cesse après des mois de rigueur.

Le Roi fait fondre la vaisselle royale, appelle aux dons, invitant « ses enfants » à faire preuve de courage.

Le gouvernement de Louis XIV dut faire face à une crise alimentaire catastrophique engendrée par le froid extrême. On distribua en urgence des céréales, mais le Grand Hiver tua 800 000 de ses sujets.

Il semblerait que ce phénomène inédit ait été provoqué par les quatre éruptions volcaniques survenues entre 1707 et 1708 (mont Fuji et Vésuve). L'expulsion de nombreuses poussières atmosphériques empêchait en effet l'irradiance du soleil vers la terre, provoquant ainsi une chute importante des températures.

Rien, à ce jour, n'a égalé le froid glacial qui a pétrifié la France de 1709.



